

Un témoin des premiers jours

Comtesse de Courville

10 février 1927

Édition électronique réalisée par
Maurras.net
et
l'Association des Amis
de la Maison du Chemin de Paradis.

— 2011 —

Certains droits réservés
merci de consulter
www.maurras.net
pour plus de précisions.

Un témoin des premiers jours ¹

Paris, ce 10 février 1927.

Mon cher Maurras,

Vous savez quels deuils et quelles tristesses m'ont tenu éloignée, depuis bien des années, du mouvement extérieur de l'A. F. Cependant, il m'est impossible, en ce moment, de ne pas vous apporter mon témoignage. Je suis, en effet, un témoin des premiers jours : j'ai eu le grand honneur de contribuer à la fondation de notre Institut et j'ai toujours la joie d'instruire de votre doctrine politique notre groupe de jeunes filles ; je participe donc, dans ma modeste sphère, à l'enseignement de l'Action française (enseignement incriminé à l'heure actuelle), et l'on ne peut me faire dire que j'ai enseigné ce que je n'ai pas enseigné.

La condamnation de l'Action française porte sur trois points principaux : on l'accuse par son « politique d'abord » de mettre la politique au-dessus de la religion ; on prétend qu'en admettant « tous les moyens », elle préconise les moyens illégitimes, et enfin on déclare qu'elle a voulu se servir de l'Église pour une fin politique.

On a répondu clairement déjà à ces trois calomnies. Pour le « politique d'abord », tout homme honnête sait fort bien que cette formule signifie simplement la place naturelle du moyen avant le but et que vous, incroyant, vous avez toujours reconnu la prééminence de la religion sur la politique ; mais je me souviens très nettement, à ce propos, que, lorsqu'à la fondation de l'Institut, on vous proposa d'y faire enseigner la doctrine de l'Église, contre la doctrine révolutionnaire et d'y faire exposer ce qui, dans la politique, se rapporte à la religion, vous avez répondu avec une force que je ne puis oublier :

¹ Ce texte est paru dans *L'Action française*, repris dans le recueil de 1927 intitulé *L'Action française et le Vatican*, chapitre VIII. (N. D. É.)

« Oui, la politique religieuse, ce sera *la première chaire* », marquant bien que ce qui touchait à la religion était au-dessus de tout le reste, ajoutant d'ailleurs que le titulaire serait toujours un théologien et un prêtre... Et, quand on proposa pour cette première chaire le nom de chaire Pie IX ou de chaire Veillot, vous avez tout de suite répondu : « Pourquoi pas chaire du Syllabus ? » parce que vous vouliez montrer que c'est à Rome que nous devons chercher tout enseignement religieux.

Pour le « par tous les moyens », dès les premières controverses d'A. F., Léon de Montesquiou écrivit un article excellent pour expliquer, comme cela a été fait cent fois depuis, que cette formule comprenait les « moyens illégaux » mais non les « moyens illégitimes ».

Enfin, quant à « se servir de l'Église pour une fin politique », c'est le contraire de l'Action française qui a toujours voulu non pas se servir de l'Église, mais la servir ; vous-même, vous avez toujours été le défenseur de l'extérieur, vous n'entriez pas dans l'Église, vous restiez « sous le porche », et c'est de ce poste que vous faisiez la guerre aux ennemis du dehors... malgré les coups que l'on vous envoyait souvent du dedans.

C'est parce qu'il vous trouvait « un beau défenseur de la foi » que Pie X vous a préservé des censures de l'Index. Et ce que nous ne pouvons admettre, nous qui avons de la mémoire, c'est que l'on cherche à faire croire que Pie XI, dans son hostilité contre l'Action française, ne fit que continuer Pie X.

Là encore, je suis un vieux témoin : vous souvenez-vous que, dès les premières années du Pontificat de Pie X, notre ami, le Père de Pascal, alla à Rome et mit le nouveau pape au courant de notre mouvement ? Pie X s'y intéressa tellement que ce furent les prélats de son entourage immédiat qui cherchèrent le correspondant romain du journal qui se fondait alors... C'est à moi que furent adressées les impressions de voyage du Père de Pascal et elles témoignaient d'une telle sympathie de la part de Pie X qu'il nous parut nécessaire d'en informer Monseigneur le duc d'Orléans et que je copiai moi-même, pour le Prince, toutes les lettres du Père de Pascal, dont l'écriture était assez difficile à lire. Ceci ne peut ni se nier ni s'oublier.

Puisqu'on vous a aussi accusé de donner un enseignement social anti-chrétien, il faut encore que je rappelle que le maître du mouvement social-chrétien, le marquis de La Tour du Pin (dont le nom d'ailleurs fut donné à la deuxième chaire de l'Institut), n'a pas cessé, jusqu'à la fin de sa vie, dans cette correspondance admirable que je garde pieusement, de me charger pour vous, en toutes circonstances, de ses encouragements et des témoignages de son admiration. Ces souvenirs, absolument exacts, sont en contradiction formelle avec les jugements portés contre l'Action française. Il est donc clair, pour moi, que les commandements actuels sont basés sur des erreurs.

Je ne puis personnellement m'y soumettre sans accepter ces erreurs et par conséquent sans consentir, moi, témoin, à un faux témoignage. On peut m'arracher la langue, mais je le répète, on ne peut me faire dire que nous avons dit ce que nous n'avons pas dit. Est-ce que je fais un péché de désobéissance ? Je ne crois pas faire un péché. L'on m'a enseigné dans mon catéchisme (et tout mon enseignement religieux, je l'ai reçu de la Compagnie de Jésus) que le christianisme complétait la loi naturelle, mais ne la contredisait pas, et que les fautes contre la loi naturelle étaient plus graves que les fautes contre la discipline. Le faux témoignage, la calomnie et l'injustice sont donc plus graves que la désobéissance à un ordre dont la base est contraire aux témoignages de mes yeux et des mes oreilles. C'est vous dire que c'est en pleine tranquillité de conscience que je continuerai à servir l'Action française avec une ardeur renouvelée dans l'épreuve.

P.-S. — En ce qui concerne la chaire Auguste Comte qui m'a inquiétée, moi aussi, au début de l'Institut, il était bien établi que notre cher Léon de Montesquiou, qui a été depuis un de nos plus admirables convertis de l'Action française, ne prendrait dans les œuvres d'Auguste Comte que ce qui correspondait au mouvement politique et il se surveillait extrêmement sur ce point.

J'ajoute que jamais un catholique d'A. F. n'a pu avoir l'idée de vous demander une direction religieuse ! Vous l'auriez bien vite renvoyé à son curé.

Je crois *utile* de rappeler ces souvenirs. Vous ferez de ma lettre ce que vous voudrez, avec ou sans signature, comme vous le jugerez bon.